



ACADÉMIE DE POITIERS

Déclaration SNETAA-FO académie de Poitiers

CAPA HORS CLASSE

du 21 Mai 2019

En ce printemps 2019, le SNETAA-FO et les enseignants de lycée professionnel s'inquiètent pour leur avenir. Un avenir qui semble compromis.

Au SNETAA-FO l'indépendance, la laïcité sont au cœur de tous nos mandats ainsi que la défense des professeurs de lycées professionnels et le développement de la formation professionnelle initiale au sein de l'école de la République. En cette période où la France est plus fragmentée que jamais, nous allons combattre les deux lois « PENICAUD » qui font voler en éclats tous les fondements de nos lycées professionnels. Nous avons pensé que la Ministre du travail voulait avantager les CFA mais ils sont également dans son collimateur. MME PENICAUD a clairement exprimé sa volonté de voir les entreprises se regrouper afin de créer leurs propres centres de formation et d'apprentissage, aux dépens des lycées professionnels. De plus, tous les diplômes, y compris ceux de l'Éducation Nationale, seront désormais reconnus et classés par France Compétences. L'éducation nationale a perdu le monopole de la certification qui est passée, disons-le, aux mains du ministère du travail.

Le Ministre de l'Éducation Nationale aurait-il capitulé devant sa collègue du travail ? Ou va-t-il enfin réagir ?

La réforme de la voie professionnelle avec la fermeture de la moitié des bacs professionnels Gestion Administration et le matraquage médiatique en faveur de l'apprentissage font que les enseignements, les métiers, les établissements tels que les PLP les connaissent aujourd'hui semblent voués à disparaître.

Le projet de retraite par point fait naître de nouvelles inquiétudes. Alors que le gouvernement propose une compensation par l'intégration de primes, au SNETAA-FO nous savons bien que pour intégrer des primes, il faudrait en avoir.

Quid de la carrière et des échelles de rémunération si faibles en début de carrière et si peu attractives ?

Et revoilà donc sur le tapis, le sujet des rémunérations. Ce fameux point d'indice qui fait achopper depuis des années les rencontres entre le ministère et les partenaires sociaux.

Les enseignants ont besoin de cette revalorisation. C'est une nécessité absolue pour maintenir le pouvoir d'achat et compenser les pertes. Cette exigence de nos collègues pour une revalorisation du point d'indice dont notamment ceux des PLP doit être transmise au Ministre.

Avec la mise en place de PPCR, que le SNETAA-FO a refusé de signer, l'avancement dans la carrière est de plus en plus lent et de plus en plus loin des compétences pédagogiques réelles des enseignants.

Avec PPCR, le ministère a fait croire aux professeurs de lycées professionnels et à bien d'autres corps de métiers de la fonction publique à une revalorisation de carrière. En fait, la carrière dans la classe normale ne fait que s'allonger. Le ministère allant jusqu'à mettre en place la possibilité de 9 années d'ancienneté dans le 11^{ème} échelon, prévoyant de fait que tous les enseignants n'atteindront pas la Hors Classe.

Eh puis, eh puis, l'avis pour la Hors Classe. Celui qui introduit la pérennisation. Le curseur qui dès la seconde année du 9^{ème} échelon déterminera pendant des années « Ce que valent les enseignants » et de facto leur rémunération. Au SNETAA-FO, nous dénonçons cela.

Comment remotiver les collègues ? Comment attendre plus longtemps la reconnaissance espérée à travers la rémunération lorsqu'ils s'investissent dans la vie de l'établissement ? S'ils savent déjà qu'ils ne sont que « satisfaisant » selon l'avis du Recteur, et que rares sont les révisions d'affectations qui aboutissent. Comment un avis du Recteur, sur un instant T peut-il influencer sur des années de carrière ?

Pour le SNETAA-FO il n'est pas imaginable que perdure cette situation de l'avis pour la Hors Classe.

C'est pour cela que le SNETAA-FO réaffirme dans cette CAPA de passage à la Hors Classe, qu'il s'oppose au système de revalorisation des carrières par PPCR. C'est pourquoi, nous accompagnerons les collègues dans leur demande de révision puisque désireux de voir au premier plan de leur évaluation, leurs qualités professionnelles, humaines et pédagogiques justement reconnues.

Pour finir, Le SNETAA-FO remercie les services du Rectorat pour le travail fourni.